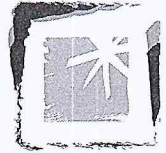


N° DEL/2024-031

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 11 mars 2024****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 4 mars 2024

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul, M. LOUCHARD Arnauld.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (6) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. ZANETTI Fernand.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Travaux de reprise de maçonnerie au Château de Ventadour – Entretien général du site et mur de soutènement de la casemate de l'éperon

Suite à une visite au Château de Ventadour des services de la DRAC, M. le Président informe le Conseil que des travaux de restauration des maçonneries du

mur de soutènement de la casemate de l'éperon sont nécessaires, pour un montant de 14 948,26 € HT, ainsi que des travaux d'entretien des maçonneries pour un montant de 22 089,32 € HT, soit un total de 37 037,58 € HT.

Il propose de solliciter l'aide financière de la DRAC à hauteur de 50% au titre de l'entretien des monuments historiques. Le plan de financement est donc le suivant :

- DRAC : 18 518,79 €
- Communauté de Communes : 18 518,79 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les travaux d'entretien tels que présentés,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide financière de la DRAC,
- **Autorise** M. le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 mars 2024
Le Président,**


Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26